RIASEC : Ae

L1214
CHEF / CHEFFE D'ORCHESTRE

Emploi cadre

Définition

Le Chef d'orchestre, maestro de la coordination musicale, dirige et harmonise les talents de chaque musicien.

- Dirige les répétitions et les concerts, assurant la qualité et l'interprétation des œuvres musicales
- Interprète les partitions en détail pour transmettre les intentions du compositeur
- Coordonne les différents pupitres de l'orchestre pour garantir une harmonie parfaite
- Travaille en étroite collaboration avec les solistes et les autres chefs invités
- Peut participer à la programmation des saisons musicales et à la sélection des œuvres

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible avec un diplôme d'études musicales, un Diplôme d'Etat de professeur de musique, ou un diplôme du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP).

Certifications et diplômes :

- Certificat de fin d'études musicales
- Diplôme d'études musicales
- Diplôme d'Etat de professeur de musique

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Diriger les répétitions de l'orchestre
- Interpréter les partitions musicales lors des concerts
- Coordonner les sections de l'orchestre pour assurer l'harmonie
- Pouvoir diriger sans partition ou anticiper plusieurs mesures à l'avance
- Détecter les fausses notes, les déséquilibres sonores ou les imprécisions rythmiques
- Lire et analyser une partition complexe rapidement
- Comprendre les contextes historiques, littéraires ou esthétiques des œuvres

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Comprendre les besoins des musiciens, adapter sa direction à leurs réactions
- Adapter sa direction à d'autres partenaires artistiques
- Promouvoir une proposition, un projet
- Travailler en groupe, en réseau

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Gérer la logistique d'un ensemble instrumental ou vocal
- Anticiper des dangers, problèmes ou besoins matériels et techniques

Savoir-faire secondaires

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Accorder un instrument de musique
- Modifier la mise en scène d'une oeuvre musicale
- Orchestrer une oeuvre musicale
- Mettre en scène un spectacle
- Identifier les caractéristiques d'une oeuvre musicale
- Créer, organiser ou coordonner un évènement
- Contribuer à des actions de promotion dans les médias et sur les réseaux sociaux
- Organiser des auditions et des concerts

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Organiser et développer son réseau professionnel
- Gérer les urgences et les imprévus

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Programmer un tour de chant / concert

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Estimer les coûts et les délais d'une activité ou d'une prestation

Management, Social, Soin

- Planifier des répétitions et des sessions d'enregistrement
- Maintenir une condition physique optimale pour la performance

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-être professionnels

- Inspirer, donner du sens
- Faire preuve de leadership
- Faire preuve de créativité, d'inventivité
- Avoir l'esprit d'équipe

Savoirs

Domaines d'expertise

- Gestuelle de direction d'orchestre
- Histoire de la musique
- Répertoire d'oeuvres classiques
- Répertoire d'oeuvres contemporaines
- Répertoire de musique classique
- Répertoire de musique d'opéra
- Rythmique
- Solfège
- Pratique d'un instrument de musique
- Direction artistique

Techniques professionnelles

- Capacité à interpréter des œuvres artistiques
- Techniques de communication
- Sélection des partitions musicales

Normes et procédés

- Gestion de la logistique de concerts

Produits, outils et matières

- Connaissance des équipements de scène

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En contact avec du public
- En studio

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Horaires et durée du travail

- Travail en horaires décalés
- Travail les week-ends et jours fériés

Statut d'emploi

- Contrat intermittent
- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Types de structures

- Institution culturelle

Secteurs d'activité

- Artisanat d'art, audiovisuel et spectacle

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail